

Tram'bus ?

Un transport en commun écologique à haut niveau de service

**100 %
électrique**

Confortable, rapide et écologique, la ligne 1 du Tram'bus 100 % électrique parcourra l'Agglomération d'ici à fin 2019.

**25
kilomètres**

Ce nouveau mode de transport, reposera sur 2 lignes à Haut Niveau de Service totalisant 25,2 km.

**57 stations
seront desservies**

Elles seront équipées d'abris voyageurs, de quais accessibles, d'un système performant d'informations voyageurs en temps réel et de distributeurs automatiques de titres de transport.

Véritable colonne vertébrale du réseau Chronoplus, il bénéficiera, en partie d'une circulation en site propre, à savoir d'une voie sécurisée et réservée, ainsi que de la priorité à tous les carrefours, garantissant sa performance et sa fiabilité.



La future Place Saint-Jean à Anglet

© Patrick Arochaen Architectures

La ligne 1

La ligne 1 reliera, sur 12 km, les Hauts de Bayonne au centre-ville de Biarritz en passant par le centre d'Anglet et desservira 31 stations. À Anglet, le Tram'bus empruntera le chemin des Barthes, la rue Jean-Léon-Laporte, l'avenue de Bayonne et l'avenue de Biarritz. Il constituera un service de transport régulier, rapide, fiable et accessible à tous.

Un dispositif complet d'information

Tout au long du projet, une information détaillée et régulière sur l'avancée des travaux et la vie du projet vous sera délivrée, que vous soyez riverains, commerçants ou usagers du réseau Chronoplus.



Des médiateurs à l'écoute

Des médiateurs sont présents sur le terrain pour vous renseigner sur le projet, répondre à vos questions et régler avec vous les problèmes qui pourraient se poser.

trambus@agglo-cotebasque.fr



Des supports d'information accessibles

Secteur par secteur, la « Lettre Infos Travaux » vous apportera des informations précises sur les avancées des travaux et les conditions de circulation. Un site internet sera prochainement mis en ligne avec une cartographie des travaux et des informations pratiques, afin de vous faciliter la vie pendant cette période.

Retrouvez toutes les informations sur :

www.agglo-cotebasque.fr



www.agglo-cotebasque.fr



trambus@agglo-cotebasque.fr

Un projet porté par le Syndicat des transports et soutenu par :



'le temps des travaux
à Anglet'



TRAM'BUS ARRIVE À ANGLET

Les travaux c'est parti !

Les premiers travaux de dévoiement des réseaux ont été lancés avenue de Biarritz et rue Jean-Léon-Laporte. Ils permettent de dévier et renouveler les réseaux (électricité, gaz, assainissement, etc.) avant d'engager les travaux d'aménagement du Tram'bus proprement dit, début février 2017.

Nature des travaux pour le Tram'bus

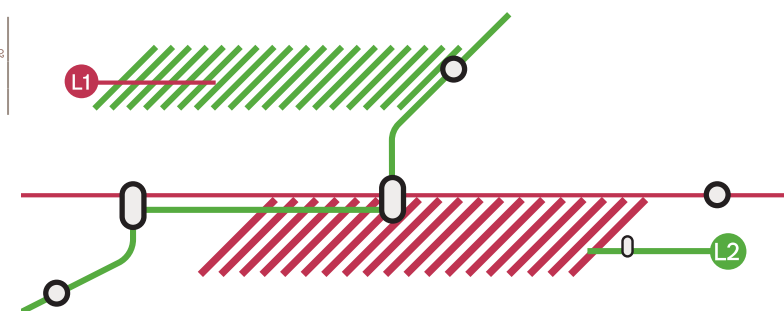
Travaux de voirie, réaménagement des espaces publics, aménagement des stations nouvelle génération avec quais accessibles, information voyageurs en temps réel, distributeurs automatiques de tickets, mise en place des feux tricolores prioritaires...

Calendrier prévisionnel des travaux à Anglet



Ces phases comprennent les travaux préparatoires (dégagement des emprises, mise en place de la signalétique...) et les travaux d'aménagement définitifs du Tram'bus.

Ces travaux débuteront début février 2017 au **giratoire des Marais** et s'étendront jusqu'à l'intersection située entre l'allée d'Aguiléra en passant par la rue Jean-Léon-Laporte, l'avenue de Bayonne et l'avenue de Biarritz (à la limite entre Biarritz et Anglet). Ils seront réalisés en plusieurs tranches afin de tenir compte des contraintes de chaque secteur et des conditions générales de circulation. L'ensemble des accès et voies de circulation seront maintenus.



Un chantier maîtrisé

L'organisation du chantier sera la moins

pénalisante possible pour les usagers et les riverains. Des mesures adaptées seront prises afin de limiter les perturbations, le bruit et les encombrements.

Pendant toute la durée des travaux, les lignes de bus et la circulation automobile seront maintenues. Toutefois, de légères modifications de circulation (alternat...) pourront être appliquées en fonction des besoins.

De même, les accès aux habitations, aux commerces et à l'ensemble des fonctionnalités qui composent le quotidien des villes (service de secours et de police, livraisons...) seront préservés.